

# F.S.U. ARDENNES

Enseignement  
Éducation  
Recherche  
Culture  
Formation  
Insertion

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Ardennes - trimestriel - 1 euro - N°ISSN : 1264-9783 - N°CPPAP : 0108 S 07672  
Directeur de la publication : Didier Janin - Imprimé par nos soins

Numéro 20

Bulletin envoyé grâce au fichier informatique de la FSU, conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant en vous adressant à la section départementale FSU-08

**FSU Ardennes 48 rue Victor Hugo 08000 CHARLEVILLES-MÉZIÈRES**  
Téléphone : 03 24 33 14 14 Fax : 03 24 37 65 74

## Renouvellement de l'équipe départementale de la FSU Ardennes :

### Il y a aussi des élections au sein de notre organisation syndicale

Après avoir choisi l'orientation nationale, débattu des textes en congrès départemental, nous allons maintenant renouveler les membres de notre Conseil Délibératif Fédéral Départemental.

Vous trouverez dans ce bulletin les listes présentées par les tendances et les modalités de vote.

C'est un moment important de la vie de notre section départementale.

Alors soyez nombreux à voter !

Didier JANIN,  
Secrétaire Départemental

**P R E S S E**  
D I S T R I B U E E P A R  
LA POSTE

Déposé le 16 avril 2010  
Routage 206.  
Dispensé de timbrage.  
Charleville-Mézières CTC

#### Sommaire :

Page 1 : Édito  
Page 2 : Rapport d'activité  
Page 3 : Rapport d'activité  
Page 4 : Rapport financier  
Page 5 : Profession de foi Unité Action et Sans  
Tendance  
Page 6 : Profession de foi École Émancipée  
Page 7 : Modalités de vote  
Page 8 :

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## FONCTIONNEMENT ORDINAIRE

Les instances statutaires ont été réunies régulièrement

Le Bureau Exécutif Fédéral Départemental, une fois par mois.

Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental, une fois par trimestre.

Les convocations ont été envoyées au moins une semaine à l'avance avec des propositions d'ordre du jour précis. À chaque fois qu'un membre du CDFD autre que le SD a demandé l'inscription d'un point particulier à l'ordre du jour, celui-ci l'a été.

Ces réunions ont permis :

- une information mutuelle des différents syndicats présents.
- une harmonisation des positions vis-à-vis notamment de l'administration.
- une réflexion collective sur divers thèmes transversaux.
- des décisions d'action.

Tous les membres du CDFD ont reçu régulièrement les comptes rendus de réunion non seulement du CDFD mais du BEFD.

Les membres du CDFD qui disposent d'une adresse électronique ont reçu régulièrement des informations notamment, celles qui sont transmises du National à la section départementale.

Le secrétaire départemental, en plus de ses tâches de lecture (textes officiels, revues syndicales, etc.) et de courrier (plusieurs lettres par semaine) a participé :

- à des réunions académiques
- à des réunions nationales (CDFN : Conseil Délibératif Fédéral National)
- à des stages de formation (RGPP,...)

## RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS ET LES ÉLUS

Nous avons eu des contacts réguliers avec :

- l'Inspecteur d'Académie, le Recteur (problèmes généraux, renseignements, etc. )
- le Maire de Charleville-Mézières (subvention, etc. )
- le Conseil Général (subvention, fonctionnement des collèges, décentralisation, etc. )
- les Députés et Sénateurs (demandes d'intervention sur divers sujets, notamment le Budget).
- la presse locale ( conférence de presse de rentrée et communiqués de presse divers )

## REPRÉSENTATION DES PERSONNELS

Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) (5 FSU sur 10)

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) (4 FSU sur 10)

*Une déclaration FSU a été faite lors de chacune (ou presque) des réunions de ces instances.*

Commission Départementale de l'Action Sociale. (CDAS) (3 FSU sur 5)

Comité Hygiène et Sécurité (CHS) (2FSU)

Nous sommes intervenus pour que les choses avancent dans le bon sens et nous avons refusé toutes les mesures négatives.

On peut cependant s'interroger sur l'évolution de ces instances où en guise de « concertation », on a finalement droit à de « l'information » avec de faibles possibilités de peser réellement sur les orientations de l'administration.

## RENCONTRE POUR RÉFLEXION ET ACTION

Avec d'autres syndicats

- de l'Éducation Nationale : UNSA, SGEN, SUD, FO et CGT. Préparation d'actions et de manifestations communes sur le budget de l'Éducation Nationale notamment.
- de la Fonction Publique : UNSA, CFDT, CGT, FO, SOLIDAIRES. Préparation d'actions et de manifestations communes sur la défense des services publics et de la fonction publique, la défense du pouvoir d'achat.
- de l'Interprofessionnelle : CGT, CFDT, FO, UNSA, Solidaires et parfois CFTC et CGC.

Avec les associations de parents d'élèves

- Quelques rencontres ( de plus en plus rare ) avec la FCPE.
- Aucun contact avec la PEEP.

## **ACTIVITES EN DIRECTION DES ADHÉRENTS**

Conseils, interventions.

Bulletin trimestriel : La périodicité (une fois par trimestre) a été respectée. Cependant, les nouvelles contraintes imposées par La Poste, représentent des frais supplémentaires et davantage de travail.

## **FORMATION et INFORMATION OUVERTE À TOUTE LA PROFESSION**

Organisation de stages :

Novembre 2007 : La Fonction Publique.

Mars 2008 : Le système de santé.

Avril 2009 : La crise économique.

Réunions publiques:

Octobre 2008 : L'évaluation du système éducatif

Novembre 2008 Quelles réformes pour le système éducatif

Septembre 2009 : Les services publics et la Fonction Publique

## **MANIFESTATIONS ET ACTIONS**

### **Actions Éducation**

20 janvier 2007 : À Paris.

18 mai 2008 : À Paris.

19 octobre 2008 : À Paris.

20 novembre 2008 : À Charleville-Mézières.

10 décembre 2008 : À Charleville-Mézières.

17 janvier 2009 : À Charleville-Mézières.

24 novembre 2009 : À Charleville-Mézières

### **Actions interprofessionnelles pour la défense des retraites**

18 octobre 2007 : À Charleville-Mézières.

29 mars 2008 : À Charleville-Mézières.

22 mai 2008 À Charleville-Mézières.

17 juin 2008 À Charleville-Mézières.

### **Actions interprofessionnelles pour l'emploi, les salaires, la protection sociale et les conditions de travail**

1<sup>er</sup> mai 2008 : À Charleville-Mézières.

7 octobre 2008 : À Charleville-Mézières.

29 janvier 2009 : À Charleville-Mézières.

19 mars 2009 : À Charleville-Mézières.

1<sup>er</sup> mai 2009 : À Charleville-Mézières.

26 mai 2009 À Charleville-Mézières.

13 juin 2009 À Charleville-Mézières.

7 octobre 2009 À Charleville-Mézières.

### **Autres actions interprofessionnelles**

31 juillet 2007 : À Charleville-Mézières, contre la remise en cours du droit de grève et l'instauration du service minimum dans les transports publics.

5 mars 2008 : À Bogny sur Meuse, pour la défense de l'emploi et en solidarité avec les salariés de l'entreprise Le-noir&Mernier

### **Actions Fonction Publique pour l'emploi, les salaires, la protection sociale et les conditions de travail**

2 février 2007 : À Charleville-Mézières.

20 novembre 2007 : À Charleville-Mézières.

24 janvier 2008 : À Charleville-Mézières.

15 mai 2008 : À Charleville-Mézières

10 juin 2008 : À Charleville-Mézières.

### Rapport financier 1er septembre 2006/ 31 août 2009

Dépenses ( euros )		Recettes ( euros )	
Achat gros matériel	2 568,76 €	Parts départementales des cotisations syndicales	8 166,00 €
Affranchissements	1 023,71 €	Subvention ville de Charleville-Mézières	4 590,00 €
Frais de routage	2 362,34 €	Subvention Conseil Général	3 765,00 €
Téléphone et Internet	1 479,38 €	Aide FSU nationale pour stages	1 200,00 €
Papier	775,86 €	Publicité	960,00 €
Fournitures hors encre et papier	757,94 €	Aide FSU nationale pour Congrès national	302,00 €
Congrès et stages départementaux	1 459,55 €	Contribution frais de repas	412,70 €
Car pour manifs	2 740,00 €	Contribution pour déplacements en car	868,00 €
Déplacements des responsables	2 489,48 €		
Abonnements et documentation	389,90 €		
Assurances	523,76 €		
Entretien matériel	723,62 €		
Imprimeries extérieures	70,56 €		
Location diverses ( salles, voiture, matériel... )	1 108,45 €		
Aide à nos syndicats	150,00 €		
Cotisations ( Coordination académique et ATTAC )	562,00 €		
Frais CCP	35,80 €		
<b>Total</b>	<b>19 221,11 €</b>		<b>20 263,70 €</b>
<b>Solde positif</b>	<b>1 042,59 €</b>		

# Modalités de vote pour renouveler notre équipe départementale

**Début** : À réception de ce bulletin

**Fin** : le vote doit être arrivé à la FSU-08, 48 rue Victor Hugo, 08000 Charleville-Mézières  
**au plus tard le lundi 17 mai 2010**

Chaque syndiqué FSU-08 ( **à jour de cotisation à l'un des syndicats de la FSU** ) est invité, comme tous les 3 ans à :

1. Donner son avis sur le rapport d'activités ( ici 2007 – 2009 )
2. Donner son avis sur le rapport financier ( ici 2007 – 2009 ), c'est-à-dire répondre à la question : l'argent a-t-il été bien utilisé ?
3. Choisir pour la période 2010-2013 entre l'une des 2 listes de candidats :

**UNITÉ-ACTION et SANS TENDANCE**

**ÉCOLE ÉMANCIPÉE**

Les élus qui seront issus des 2 listes au prorata de leurs résultats respectifs constitueront la moitié du Conseil Délibératif Fédéral Départemental ( CDFD )

L'autre moitié de cette instance est composée de représentants des différents syndicats

## ***POUR LE VOTE INDIVIDUEL CHACUN DOIT :***

1. Remplir le bulletin de vote joint
2. Le glisser dans la petite enveloppe jointe
3. Mettre cette enveloppe dans l'enveloppe ordinaire jointe comportant obligatoirement en haut à gauche :

**le nom, le prénom, le syndicat, la signature**

4. Envoyer l'enveloppe à l'adresse suivante :

**FSU 08  
48 rue Victor Hugo  
08000 Charleville-Mézières**

## **POUR LE VOTE PAR ÉTABLISSEMENT :**

Dans les collèges et les lycées, le vote sera organisé par les sections locales du SNES et du SNETAP avec le matériel fourni.

Ces sections collecteront l'ensemble des votes et les renverront à la section départementale à l'adresse suivante :

**FSU 08  
48 rue Victor Hugo  
08000 Charleville-Mézières**

# l'école émancipée

## Texte d'orientation à l'initiative de l'École Émancipée (EE)

La période est rude pour les salariés, les jeunes, les chômeurs, les retraités. Alors que l'on attend beaucoup d'eux, le syndicalisme, la FSU, ses syndicats, sont en grande difficulté face à la violence du capitalisme et de ses dégâts. Les militants de l'EE se sont souvent retrouvés avec d'autres, dans la fédération et dans les luttes, pour porter débats et propositions, refuser fatalisme ou accompagnement des « réformes » Sarkozy, chantre du néolibéralisme, qui transforme et détériore notre quotidien, celui de dizaines de millions de salariés mais aussi des « sans », sans papiers, sans logement, sans travail

### **Résistances et exigences sociales de justice et d'égalité demeurent.**

Les conflits sociaux se succèdent. A la détermination du gouvernement, il faut opposer la combativité des salariés du privé et du public, des précaires et de la jeunesse. On le sait, contraindre ce gouvernement à changer de politique exigera la construction d'un rapport de force du niveau d'une **grève générale**. Avec une unité syndicale totale, une plate-forme, un mouvement social et populaire qui prenait forme, les conditions n'en étaient-elles pas réunies en février/mars ? Et pourtant, l'année 2009 qui a vu des manifestations monstres en janvier et mars s'est terminée le 13 juin en eau de boudin !

Ces dernières années, chaque fois que les organisations syndicales ont fixé un objectif mobilisateur, des centaines de milliers de salariés se sont retrouvés en grève et dans les rues.

Les mouvements citoyens de résistance, de désobéissance (avec les sans-papiers, les enseignants du primaire...) se sont développés malgré les tentatives de museler et criminaliser un mouvement social qui reste fort dans notre pays.

### **L'unité ? Incontournable mais insuffisante !**

Dans un contexte spécifique, la grève générale en Guadeloupe et en Martinique a montré la puissance d'une dynamique combinant unité, radicalité et aussi son efficacité dès lors que la détermination existe.

C'est bien ce qui manque à nos directions syndicales ! Même si l'unité pour les mobilisations reste un enjeu majeur et une demande forte des salariés, ils ne peuvent se satisfaire de journées de mobilisations tous les deux mois. Ils attendaient une suite et une montée en puissance rapide !

Confrontés à des directions confédérales qui veulent éviter l'affrontement, la FSU et Solidaires n'ont pas été capables de s'appuyer sur leurs capacités de mobilisation

pour faire valoir leurs propositions. C'est pourtant, dans de tels moments, que le syndicalisme de transformation sociale doit montrer sa force et sa capacité à se dresser contre le capitalisme et ses régressions.

### **Un syndicalisme de transformation sociale, c'est toujours à l'ordre du jour !**

La FSU doit porter l'exigence d'une nouvelle logique de développement. Contre les licenciements et les suppressions de postes, la baisse des salaires, une dégradation générale des conditions de travail, il ne s'agit pas d'aménager de mauvaises réformes, de négocier des bribes pour quelques-uns (la « revalo » de quelques enseignants !) mais bien de prendre à bras le corps les questions d'emploi, de salaires, de précarité (dans ses formes nouvelles et massives), de droits pour tous.

### **Pour une FSU résolument offensive et qui s'en donne les moyens !**

La restructuration de l'État est profondément engagée. Le caractère laïque de l'État est menacé.

Le paritarisme, tel qu'il a structuré les cultures syndicales, risque bientôt de ne plus être qu'un lointain souvenir. La nouvelle loi sur la représentativité change la donne pour l'ensemble des syndicats et modifie les conditions du « dialogue social » avec le gouvernement et le patronat.

La FSU, ses syndicats sont d'ores et déjà confrontés à des évolutions nécessaires, en terme de regroupements et d'alliances.

Qui peut penser que nous pourrions, dans la FSU, nous contenter de nous replier sur des corporatismes diviseurs et condamnés à l'échec ?

La FSU, c'était un projet novateur, bien plus qu'une simple intersyndicale des enseignants, bien plus que la somme de ses syndicats, certains très gros, d'autres plus petits. C'est son U qui a été efficace et attractif, c'est son pluralisme et son fonctionnement basé sur la synthèse qui ont permis d'avancer.

On sent bien que nous sommes à un tournant. A l'interne, où la synthèse devient plus difficile, à l'externe où sa marginalisation est posée à terme.

La situation exige une FSU encore plus fédérale tant au plan départemental que national. Une FSU qui propose d'autres orientations et initiatives sur les terrains où elle est en responsabilité, une FSU résolument combative face à ce gouvernement. Une FSU qui, face aux hésitations et aux impuissances du mouvement syndical, s'adresse à la CGT et à Solidaires pour construire ensemble un véritable pôle porteur d'alternatives.

**Si vous partagez ces objectifs, votez et faites voter pour la liste école émancipée 08.**

# APPEL À VOTER

## UNITÉ-ACTION et SANS TENDANCE

Dans la Fonction Publique d'État, la **FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE (F.S.U)** est depuis sa création en 1993, la plus représentative des Agents du Service Public d'Éducation. Elle fédère les **Syndicats Nationaux (S.N)** des Personnels de l'Enseignement, de l'Éducation, de la Recherche, de la Culture, de la Formation et de l'Emploi.

Depuis 2004, la FSU syndique les personnels des Préfectures, de la DDA, la DDE, l'Environnement ainsi que ceux des Fonctions Publiques Territoriales et Hospitalières.

La FSU est organisée en tendances. À l'origine, ces tendances permettaient surtout la coexistence de courants politiques différents. Aujourd'hui, il s'agit beaucoup plus de différences de conceptions syndicales.

Ce sont les syndiqué(e)s eux-mêmes qui, par leur choix lors de leur vote à l'intérieur de leurs syndicats, définissent la place respective des tendances.

La tendance **UNITÉ-ACTION** qui anime depuis sa naissance notre fédération, vient de remporter les élections lors du vote d'orientation national en novembre 2009 avec 72,9%.

### **Pour un syndicalisme de masse, indépendant et ancré sur nos métiers**

La tendance **UNITÉ-ACTION** défend un syndicalisme démocratique et de masse, proche des salarié(e)s. Un syndicalisme alliant la recherche de l'unité, le refus du sectarisme et la fermeté sur les revendications est la meilleure garantie pour renforcer la FSU, combattre les régressions (lois Fillon/Robien), obtenir de nouvelles avancées voire de nouveaux acquis.

Ce syndicalisme doit être offensif, revendicatif et force de propositions ; il suppose l'écoute et le dialogue avec les personnels, et non le dogmatisme de ceux qui auraient « la » réponse.

De plus **UNITÉ-ACTION** refuse toute idée d'inféodation à des partis ou mouvements politiques ainsi que l'émergence dans le syndicat de corpus idéologiques ou de mots d'ordre venus de formations extérieures.

### **Pour la défense du service public, de ses agents et de leur statut**

Les candidats de la liste **UNITÉ-ACTION** s'engagent à agir localement pour :

Promouvoir une politique salariale ambitieuse pour tous et défendre le statut et les droits des personnels  
Lutter pour la résorption de la précarité par des voies multiples adaptées aux diverses situations. **UNITÉ ACTION** refuse l'idée de la titularisation automatique qui pourrait engendrer la disparition des concours qualifiants.

Développer et transformer le service public laïque d'éducation pour qu'il assure la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université, ce qui suppose entre autres, non seulement l'abrogation de la loi Fillon de 2005 mais aussi de la loi LRU des universités, des réformes Darcos dans le primaire, de la réforme des Bacs pro, de la réforme Chatel des lycées.

Rétablir la possibilité de scolarité dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent.

Défendre et améliorer les services publics afin de répondre aux besoins sur l'ensemble du territoire.

Défendre et développer une protection sociale de haut niveau pour tous. Défendre la retraite par répartition et lutter contre les régressions (âge de départ, baisse des pensions, attaques des pensions des femmes).

Soutenir lucidement les travailleurs et les chômeurs en lutte, dans le strict respect du rôle de chacun.

Combattre les inégalités, les discriminations, tenir compte des devoirs citoyens pour défendre et améliorer les droits et les libertés.

**Pour une FSU, porteuse de progrès et de justice, pour un syndicalisme de transformations sociales, indépendant, pluraliste, unitaire, attentif à chacun et aux réalités quotidiennes,**

## **VOTEZ POUR UNITÉ-ACTION et SANS TENDANCE**

## **LE COR A-T-IL PERDU L'ESPRIT (de ses travaux) ?**

Au cours de la séance du mercredi 24 mars, le Conseil d'Orientation des Retraites a examiné différents scénarios concernant l'évolution des paramètres des régimes de retraites.

Les hypothèses réglementaires envisagées s'inscrivent dans des évolutions que la FSU récuse totalement : allongement de la durée de cotisation pouvant aller à 45 annuités, report de l'âge d'ouverture des droits de 60 à 63 ans, voire 65 ans, passage de 65 à 70 ans pour le taux plein...

La ficelle est un peu grosse, avec de telles hypothèses les propositions gouvernementales apparaîtront comme des concessions.

Ces hypothèses à sens unique ne peuvent conduire qu'à une baisse drastique du niveau des pensions et à un renforcement des inégalités, pénalisant les carrières courtes ou interrompues, en particulier celles des femmes. Elles fragilisent de plus l'adhésion des jeunes générations au principe d'une retraite par répartition car ces perspectives deviennent irréalistes pour celles et ceux qui entre allongement des études, chômage et précarité, accèdent de plus en plus tard à un emploi.

Le report au-delà de 60 ans, et l'allongement de la durée de cotisation produiront des dégâts collatéraux à la fois sur l'insertion des jeunes et sur l'emploi des seniors, tout en menaçant gravement le niveau de pension servi, alors qu'il y a déjà 10% de retraités « très pauvres » dans le pays !

Pour la FSU, les besoins de financement et les exercices de projection doivent intégrer les coûts sociaux que les mesures les plus extrémistes sont susceptibles d'engendrer; sinon, l'exercice de projection sera totalement faussé.

Pour la FSU, le COR ne doit faire l'objet d'aucune pression partisane émanant de quelques-uns de ces membres. Il doit donc prendre en compte des scénarios plus favorables, restant ainsi fidèle à l'esprit qui a présidé à sa création. Pourquoi par exemple faire l'impasse sur une augmentation progressive du taux de cotisation qui, dans le cadre d'une politique favorable à l'emploi et aux salaires, pourrait conduire à l'équilibre des régimes ? Ce type d'hypothèse réglementaire ne devrait pas être écarté a priori si le COR veut garantir la neutralité de ses travaux.

La FSU s'opposera fermement à ce que des scénarios déconnectés des réalités professionnelles servent de base à des projections passant sous silence la baisse du niveau de pension qu'elles occasionnent.

COR : Conseil d'Orientation des Retraites